Agreste Hauts-de-France

Chiffres & Données

n° 9 - Mars 2019



L'agriculture de la Somme : des terres arables sur deux tiers du territoire, exploitées pour l'essentiel en grandes cultures

Le territoire : 68 % de terres arables

Avec 68 % de terres arables, la Somme est le deuxième département français comprenant le plus de terres cultivables après l'Eure-et-Loir. Ce département est moins artificialisé que le Nord, le Pas-de-Calais et l'Oise. Il est peu boisé et présente une faible surface toujours en herbe. Les surfaces cultivées sont dans la moyenne régionale : 80 % de grandes cultures, 88 % en ajoutant les pommes de terre. Par ailleurs, la Somme comprend 20 % des surfaces régionales en pommiers et 40% de celles en poiriers.

Les surfaces agricoles : 464 300 hectares

Répartition de la SAU des exploitations ayant leur siège social dans la Somme en 2017

	Surface (ha)
Terres arables	424 542
Cultures permanentes hors STH	820
Surfaces toujours en herbe	38 950
Superficie agricole utilisée (SAU) des exploitations	464 312

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle (SAA) définitive

88 % des terres arables cultivées en grandes cultures et en pommes de terre

Répartition de la surface en terres arables en 2017

	Som	Hauts-de- France		
	Surface (millier d'ha)	en %	en %	
Céréales ¹	235,4	55,4%	56,4%	
Oléagineux ¹	31,6	7,4%	8,6%	
Protéagineux ¹	8,1	1,9%	1,6%	4
Cultures industrielles	64,2	15,1%	14,7%	4
Pommes de terre ¹	35,7	8,4%	6,2%	4
Fourrages annuels	23,3	5,5%	6,0%	
Prairies artificielles et temporaires	9,3	2,2%	2,2%	
Jachères	3,1	0,7%	1,1%	
Légumes frais	11,6	2,7%	2,8%	
Autres	2,4	0,6%	0,4%	
TERRES ARABLES	424,5	100,0%	100,0%	

Source: Agreste - Statistique agricole annuelle (SAA) définitive 1y compris semences ou plants



agricole

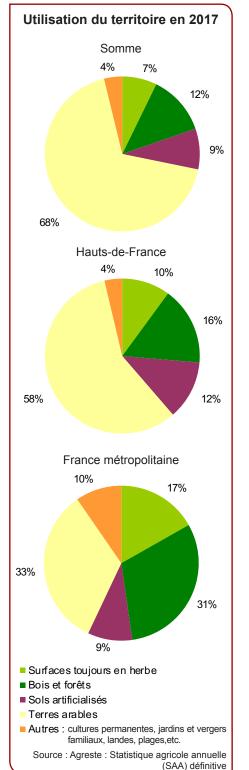
Surfaces des vergers dans la Somme



208 ha



Source : Agreste : Inventaire des vergers 2013



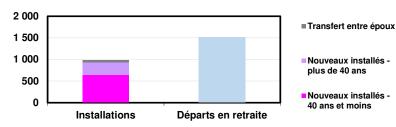


5 000 exploitations

Le département de la Somme compte un peu plus de 5 000 exploitations, soit 19 % des fermes de la région. Leur surface est de 94 ha en moyenne contre 84 ha en moyenne régionale et 62 ha en moyenne nationale. La surface d'un tiers des exploitations ne dépasse cependant pas 50 ha.

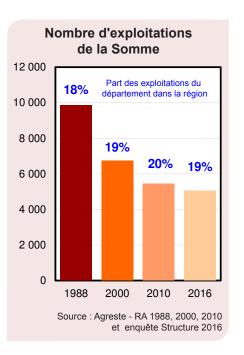
Taux de renouvellement annuel des chefs d'exploitation¹ : 2,7 % par an entre 2010 et 2016

Installations et départs en retraite dans la Somme de 2010 à 2017

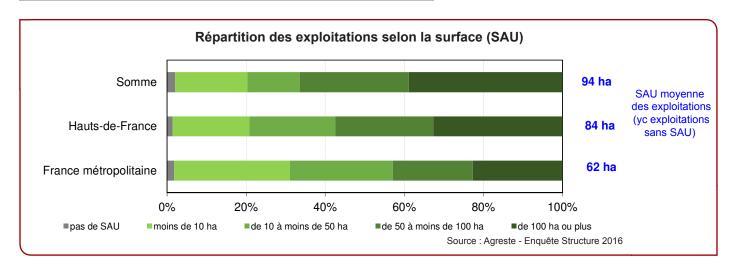


Source : MSA Picardie

Le taux de renouvellement des chefs d'exploitation est le rapport entre les nouveaux installés hors transferts entre époux et le nombre d'exploitants déjà en exercice



Surface des exploitations : 94 ha en moyenne



Emploi agricole: 10 300 personnes et 7 900 etp

En 2016, la Somme compte près de 7 900 emplois agricoles en équivalent temps plein (ou UTA, unité de travail agricole). Les chefs d'exploitation et coexploitants, qui constituent 59 % des UTA agricoles, forment toujours le cœur du système agricole. La main d'œuvre se partage en un tiers de salariés et deux tiers de non salariés.

Les actifs agricoles de la Somme

	2010		2016	
	Personnes	UTA	Personnes	UTA
Main d'œuvre permanente	11 257	7 614	10 258	6 933
Chefs d'exploitation et coexploitants	6 815	4 919	6 466	4 676
Conjoints et autres actifs non salariés	2 190	798	1 410	467
Salariés permanents*	2 252	1 897	2 382	1 790
Main d'œuvre non permanente (Salariés saisonniers, ETA et Cuma)	-	934	-	941
Total actifs agricoles	-	8 548	-	7 874
Emploi agricole non salarié**	9 005	5 717	7 876	5 143
Emploi agricole salarié	-	2 831	-	2 731

Source : Agreste - RA 2000 et 2010 - BAEA 2016

^{*} y compris les conjoints salariés et les autres actifs familiaux salariés

^{**} y compris les chefs et coexploitants salariés



Des productions végétales variées : céréales, pommes de terre, cultures industrielles mais aussi des légumes

La Somme contribue de façon conséquente à la production régionale dans les quatre grandes catégories de cultures : elle produit ainsi un tiers des pommes de terre de la région, 23 % des céréales et oléoprotégineux, 22 % des cultures industrielles et 22 % des légumes. Outre les endives, certaines productions de légumes sont bien dé-

veloppées dans le département comme les haricots frais, les épinards, les salades ou les fraises. Parmi les cultures industrielles, en plus des betteraves, des productions plus spécifiques sont présentes comme le lin textile et la chicorée à café.



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle (SAA) 2015, 2016, 2017

Volumes moyens produits en 2015, 2016, 2017 par culture - département de la Somme

	Production annuelle moyenne en millier de quintaux	Département / Région	Région / France métropolitaine
Céréales, oléagineux, protéagineux	21 353,0	23,0%	12,7%
dont Blé tendre et épeautre	16 179,1	23,9%	19,3%
Orge et escourgeon	2 832,0	22,3%	10,7%
Colza grain et navette	1 287,6	21,0%	11,9%
Maïs grain (yc maïs grain humide)	554,2	13,2%	3,2%
Pois protéagineux	306,0	34,8%	13,3%
Avoine	92,8	21,9%	9,9%
Féveroles et fèves	56,1	12,7%	20,3%
Cultures industrielles	41 726,8	22,4%	47,9%
dont Betterave industrielle	41 034,7	22,3%	48,2%
Lin textile	600,0	32,2%	32,4%
Chicorée à café	91,8	20,6%	94,7%
Pommes de terre	14 921,0	32,8%	60,4%
dont Pommes de terre de consommation	9 918,3	27,6%	61,5%
Pommes de terre de féculerie	4 266,7	60,2%	70,5%
Plants de pommes de terre	736,1	29,8%	35,9%
Légumes frais, melons ou fraises	2 517,5	22,0%	20,0%
dont Endives (racines et chicons)	895,9	22,9%	92,0%
Légumes à cosse (yc Haricots frais)	787,0	28,0%	46,5%
Oignon et échalote	260,3	18,3%	28,0%
Epinards	104,2	38,0%	24,1%
Salades (yc Chicorées)	51,0	33,8%	4,0%
Légumes secs	10,5	34,1%	5,8%
Fraises	9,9	26,5%	6,5%

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle (SAA) 2015, 2016, 2017 définitives

Un élevage orienté vers les vaches laitières et les poules pondeuses

L'élevage dans la Somme est essentiellement bovin : il comporte 200 000 têtes, dont deux fois plus de vaches laitières que de vaches nourrices. La Somme produit 18 % du lait de vache collecté dans la région et un œuf de consommation pondu dans la région sur cinq.

Principaux élevages du département

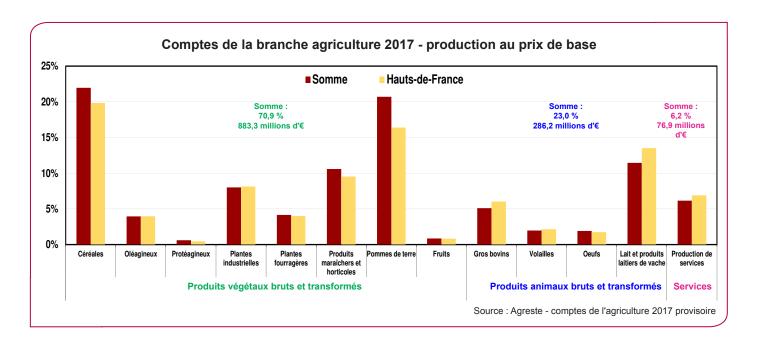
	Somme	dép/réq	rég/FM
Effectifs de bovins dans les exploitations en 2017			
millier de têtes	200	16,7%	6,4%
dont vaches laitières	52	17,4%	8,3%
dont vaches nourrices	26	15,9%	4,0%
Production annuelle moyenne de lait de vache en 2015, 2016 et 2017			
millier d'hectolitres produits	4 272	18,4%	9,5%
Effectif de volailles dans les exploitations en 2010			
millier de têtes			
poules pondeuses d'œufs de consommation	1 014	21,1%	10,5%
poulets de chair et coqs	1 157	13,8%	5,9%

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle (SAA) et enquêtes annuelles laitières 2015-2017



Une production dominée en valeur par la production végétale

Le chiffre d'affaires de la production et des services agricoles du département est estimé pour 2017 à 1 246 millions d'euros (soit 21 % de l'ensemble de la région). La production végétale y contribue pour 71 %. Elle s'élève en valeur à 883 millions d'euros.



Aides perçues : 128 millions d'euros au titre du 1er pilier de la PAC

Montants des aides versées en 2017

en millier d'euros

	Somme	dép/rég	rég/FM hors Corse
Aides payées au titre du 1er pilier	127 731	21,9%	8,4%
Montant de l'aide découplée	120 453	22,2%	9,2%
Paiement de base	64 943	22,4%	9,5%
Paiement vert	44 708	22,4%	9,5%
Paiement redistributif	10 136	20,2%	7,2%
Paiement additionnel jeunes agriculteurs	665	19,6%	6,8%
Montant des aides couplées animales	5 280	16,3%	3,7%
Aides aux bovins allaitants	3 508	16,0%	3,5%
Aide au lait (ABL)	1 435	16,8%	6,6%
Aides ovins et caprins	337	17,4%	1,5%
Montant des aides couplées végétales	1 998	32,4%	3,9%
Aides aux protéines végétales	1 286	26,1%	3,6%
dont aide aux protéagineux	790	26,6%	9,1%
Autres aides couplées végétales	712	57,0%	5,1%
dont aide aux pommes de terre féculières	711	58,4%	68,7%
Aides payées au titre du 2 ^d pilier ¹			
Assurance récolte en 2017	1 493	20,6%	7,2%
Aides à l'agriculture biologique (maintien ou conversion) ²	586	20,8%	2,1%
Mesures agroenvironnementales territorialisées ¹	11	1,7%	53,7%
Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) ²	900	19,5%	3,1%

Source : Agence de services et de paiement (ASP)

¹Le montant des autres aides (non liées à la surface) n'est pas disponible par département

² ll s'agit des aides versées au titre de la campagne 2015 (paiements des campagnes 2016 et 2017 non terminés)

Industrie agroalimentaire: 7 000 salariés

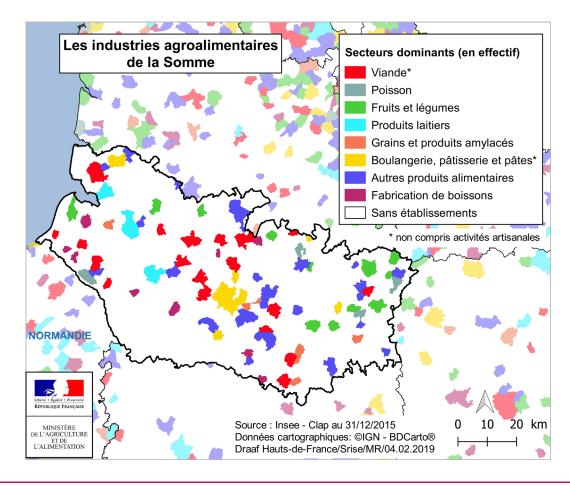
Au 31 décembre 2015, la Somme compte 77 établissements employeurs dans les industries agroalimentaires (IAA) et 131 dans le commerce de gros, comprenant respectivement 5 400 et 1 600 salariés. Certaines activités agroalimentaires sont particulièrement présentes dans le département comme la conservation de légumes, la fabrication de sucre et d'aliments homogénéisés et diététiques et le travail du grain.

Établissements et effectifs salariés du secteur agroalimentaire (hors activité artisanale) en 2015

	Nombre d'éta- blissements	Effectifs salariés au 31/12		
	employeurs de la Somme	Somme	dép/rég	rég/FM
Industries agroalimentaires	77	5 408	13,5%	10,4%
Viande ¹	19	666	14,1%	4,6%
Fruits et légumes	10	1 423	30,0%	20,6%
Produits laitiers	4	202	4,8%	7,8%
Grains et produits amylacés	7	911	17,8%	36,3%
Boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires ²	8	547	10,1%	12,0%
Aliments pour animaux	7	437	24,3%	10,2%
Autres produits alimentaires et boissons (yc poisson, huiles et graisses)	22	1 222	8,8%	11,0%
dont Fabrication de sucre	6	664	28,1%	39,3%
Fabrication d'aliments homogénéisés et diété- tiques	4	320	30,7%	19,3%
Commerce de gros de produits agroalimentaires	131	1 575	10,1%	7,2%
Commerce de gros de produits agricoles bruts	61	724	20,6%	8,1%
Commerce de gros de produits alimentaires et boissons	70	851	7,0%	7,0%
¹ non compris : activité de charcuterie artisanale Source : Insee - Clap 2				Clap 2015

¹non compris : activité de charcuterie artisanale

²non compris : activité artisanale de boulangerie, pâtisserie et cuisson de produits de boulangerie



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Agreste: la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Hauts-de-France

Service régional de l'information statistique et économique 518, rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 Amiens cedex 3 - Tél. 03 22 33 55 50 Courriel: srise.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

- Directeur Régional : Luc MAURER
- Directeur de la publication : Grégory BOINEL
- Rédactrice en Chef : Anne EVRARD
- Composition : Cathy DESRIVIERRE ■ Cartographie : Maxime ROUSSEL
- Impression : Srise Hauts-de-France© Agreste 2019

ISSN 2610-4369